

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 95 (1998)
Heft: 4

Rubrik: Inspectorat

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Inspectorat

Canton de Vaud

Identification des ruchers

Tous les apiculteurs, inspecteurs actifs ou anciens en possession de plaquettes d'immatriculation des ruchers inutilisées sont priés de me les renvoyer de suite.

Les détenteurs d'abeilles qui n'ont pas encore reçu ladite plaquette numérotée m'en informeront, sauf s'ils ont déjà fait cette démarche.

Echéance au 15 avril

Tous les apiculteurs doivent retourner le questionnaire 98 à leur inspecteur régional. Ce formulaire comprend entre autres le recensement obligatoire (art. 60 de la loi du 25 mai 1970 d'application de la législation fédérale sur les épizooties) et la demande de laissez-passer concernant le trafic d'abeilles (art. 86-90 du règlement du 15 juin 1970 d'exécution de la loi d'application de la législation fédérale sur les épizooties).

Si certains d'entre vous n'ont pas reçu ledit questionnaire, veuillez me le demander immédiatement.

Lutte contre la varroase 98

Deux produits acaricides à choix vous seront proposés par le Service vétérinaire à des prix plus attractifs, étant donné le regroupement des commandes.

En coordonnant l'application des produits proposés, vous contribuerez à une lutte efficace et éviterez la réinfestation d'un rucher à l'autre.

Séquestres

Suite aux nombreux cas de loques décelés en 97, voici la liste des communes encore sous séquestre (mise à ban): Cheseaux-sur-Lausanne, Bex (Les Plans-sur-Bex), L'Isle, Montricher, Vuarrens, Ste-Croix, Belmont-sur-Lausanne, Denens, Yens, Villars-sous-Yens, Lussy-sur-Morges, Préverenges, Lovatens, Trélex, Bassins, Vuitebœuf, Mézières.

Rappel

Le trafic d'abeilles n'est pas autorisé sur le territoire des communes précitées (zone d'interdiction: art. 271, al. a, ordonnance sur les épizooties du 27 juin 1995).

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. P.-A. Bonzon aux numéros suivants:

- 021 316 38 76 (le mardi de 8 h à 11 h)
- 021 864 56 30 (téléphone privé).

Salutations à tous.

L'inspecteur cantonal des ruchers



Canton de Neuchâtel

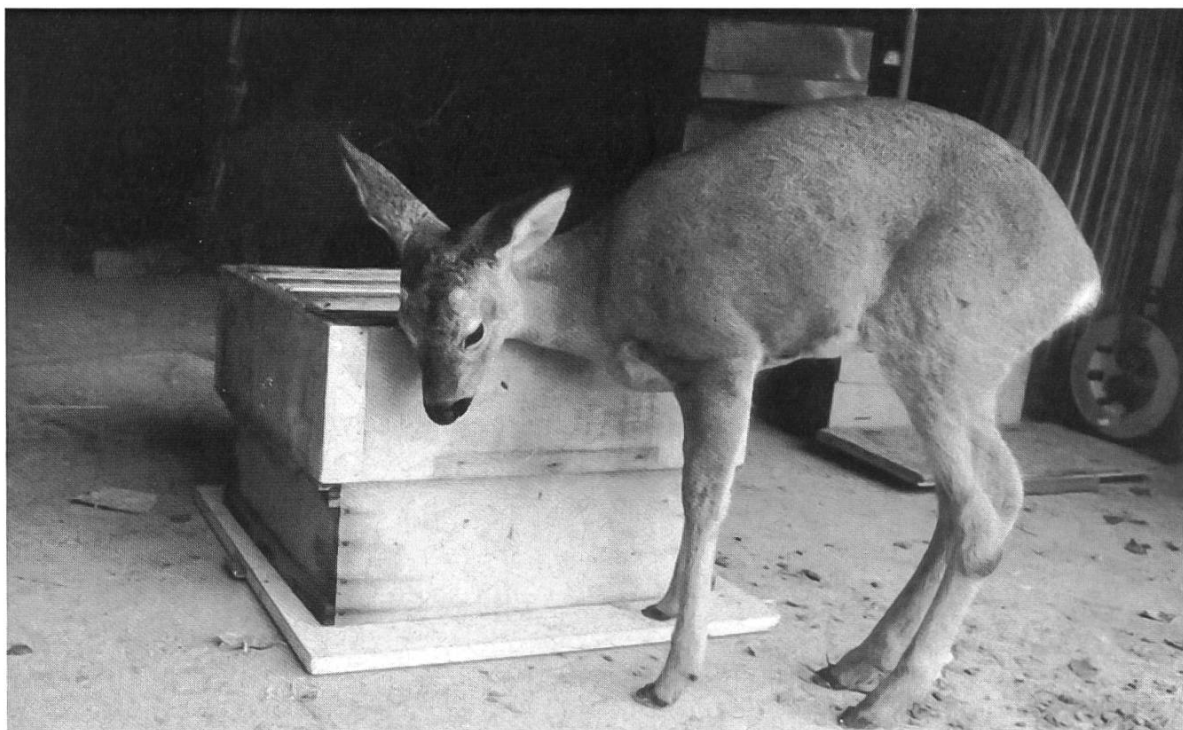
Inspectorat des ruchers

Il est rappelé aux apiculteurs que selon l'art. 61, al. 3 de l'Ordonnance sur les épizooties, il est obligatoire d'annoncer à votre inspecteur toute perte importante de colonies d'abeilles. L'inspecteur pourra ainsi prendre les dispositions nécessaires. Merci à tous et bonne saison apicole.

L'inspecteur cantonal des ruchers : P. Paratte

Porte-bonheur !

Avec une mascotte comme celle-ci pour désoperculer, l'année nouvelle s'annonce sous les meilleurs auspices.



C'est merveilleux!...

Au rucher de Gaby Windler à Revereulaz

